



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°52/2023

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) "le Maître d'Ouvrage", se propose de lancer un appel d'offres National ouvert pour **la réalisation de travaux d'extension des réseaux d'assainissement dans les villes Borj Essebaï et Naffet dans le gouvernorat de Bizerte - transport, pose de conduites dans les localités de Borj Essebaï et Naffet ainsi que les travaux de génie civil et équipement électrique et électromécanique de la station de pompage de la localité de Borj Essebaï**, financés au titre du budget de l'UE délégué à la BEI en vertu de l'acte de base suivant : Facilité d'Investissement pour le voisinage (FIV) et ceci dans le cadre du programme intégré pour la Dépollution de la région du Lac de Bizerte cofinancé par le Banque Européenne d'investissement (BEI), la Banque Européenne de Reconstruction et Développement (BERD) et l'Etat Tunisien

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent un seul (01) lot :

1- Ville de Borj Essebaï

- Génie civil et équipement de la station de pompage de Borj Essebaï
- Transport et pose de **3800** ml de conduites en PVC \varnothing **250** mm (SN4)
- Transport et pose de **3100** ml de conduites en PEHD \varnothing 160 mm. (SDR 17)
- Exécution de **146** regards de visite,
- Exécution de **165** boîtes de branchement.

2- Ville de Naffet

- Transport et pose de **1500** ml de conduites en PVC \varnothing **250** mm. (SN4)
- Exécution de **54** regards de visite,
- Exécution de **60** boîtes de branchement.

Seules peuvent participer les personnes physiques et morales capables de s'obliger et présentant les garanties notamment techniques et financières et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations, et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Les entreprises désirant participer individuellement ou en groupement au présent appel d'offres **doivent** répondre aux conditions suivantes :

- Pour les entreprises tunisiennes:

Les entreprises ayant au minimum un agrément pour les travaux Voiries et Réseaux Divers :

VRD 0 catégorie 2 ou VRD 1 catégorie 4 ou VRD 3 catégorie 3 au minimum.

- Pour les soumissionnaires étrangers : une équivalence professionnelle est acceptée.

-Les prestations de fourniture, transport, montage et essais des équipements mécaniques, électromécaniques et électriques devront être confiées à une entreprise spécialisée.

-Le soumissionnaire peut sous-traiter la partie équipements selon une liste de sous-traitants à joindre à l'offre.

(Suite avis d'AON° :52/2023)

-En cas de participation en groupement, le groupement doit être solidaire et le chef de file sera l'entreprise de génie civil

Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressés par le présent Appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au Bureau d'Ordre Central de l'ONAS sis au 32 rue Hédi Nouira 1001 Tunis-Tunisie et ce (du lundi au vendredi) contre le paiement d'un montant de cent dinars (100 DT) non remboursable.

Les offres doivent être établies et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions d'appel d'offres, et constituées comme suit :

- Le cautionnement provisoire ou la garantie bancaire qui le remplace d'un montant de : **Trente mille (30 000,000) dinars,**

Ainsi que les documents administratifs et justificatifs accompagnant l'offre

- L'offre technique ;
- L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans **deux enveloppes séparées** fermées et scellées et en doubles exemplaires (originale et copie). Ces deux enveloppes, (de l'offre technique et de l'offre financière), **le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace**, les documents administratifs et les justificatifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres sus-indiqué et son objet.

Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou non conforme aux conditions indiquées dans les cahiers des charges sera rejetée.

Les plis contenant les offres (techniques et financières) doivent être déposées, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise direct avec accusé de réception, au Bureau d'Ordre Central de l'Office National de l'Assainissement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16/11/2023 à 10H00** (heure locale de Tunis) et porter expressément la mention suivante :

À l'attention de Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement

«Programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte»

AO N°52/2023

Travaux D'extension Des Réseaux D'assainissement Dans Les Villes Borj Essebaï Et Naffet Dans Le Gouvernorat De Bizerte - Transport, Pose De Conduites Dans Les Localités De Borj Essebaï Et Naffet & Génie Civil Et Equipement Electrique Et Electromécanique De La Station De Pompage De La Localité De Borj Essebaï

Toute offre parvenue après la date limite sera rejetée

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de la réception des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières sera effectuée **en une seule séance publique** au siège social de l'ONAS, soit le **16/11/2023 à 10H15** à la salle d'ouverture des plis. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

Adresse : 32 rue Hédi Nouira Tunis 1001 – Tunisie

Téléphone : (00216) 71 346 100

Fax : (00216) 71 350 411

E-Mail : boc @ onas.nat.tn